

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 25
le 20 juin 1984

Le Canada au Salon international de l'alimentation, à Paris	1
Concours « Cosmique spécial »	2
L'aide au développement soutient l'économie mondiale	3
Les agriculteurs s'entraident	3
Entrée en service de la centrale LG 4, à la baie de James	4
Oiseaux de fer, oiseaux de chair ...	5
Production industrielle d'une fibre d'amianté non toxique	5
On fête tout le long du Saint-Laurent	6
La chronique des arts	7
Billes de cèdre rouge, direction : Vancouver	8
Nouvelles brèves	8

Le Canada au Salon international de l'alimentation, à Paris

Au Salon international de l'alimentation, SIAL 84, 18 sociétés canadiennes proposent le nec-plus-ultra des denrées alimentaires et des produits de la pêche du Canada. Le SIAL 84 a lieu au Parc des Expositions, Porte de Versailles, à Paris, du 18 au 22 juin 1984.

Qu'ils proviennent des champs, des jardins ou des océans, les denrées alimentaires et les produits de la pêche du Canada plairont aux plus fins palais.

Les denrées alimentaires

Le Canada, pays de terres fertiles, de champs à perte de vue, de jardins et de vergers, est aussi une mosaïque de goûts divers. Les pionniers et immigrants de tous les continents venus s'établir au Canada y ont apporté un patrimoine culinaire aussi varié qu'intéressant.

Au cours des dernières décennies, la population canadienne et le revenu par habitant ont accusé une forte hausse. C'est pendant cette période que l'industrie agro-alimentaire s'est développée pour devenir de nos jours le plus important secteur manufacturier.

Aujourd'hui, les entreprises de ce secteur emploient 220 000 Canadiens et leur chiffre d'affaires s'élève à plus de 35 milliards de dollars. Lors du Salon international de l'alimentation, le Canada présente tout un éventail de produits transformés comme les viandes préparées, la volaille, les fruits et légumes surgelés ou en conserves, les fromages, le miel et les confitures. On trouve évidemment des spécialités qui n'ont de pareil nulle part au monde : le sirop d'érable, les myrtilles sauvages et le riz sauvage, pour n'en nommer que quelques-unes.

Le Canada s'est ainsi taillé une réputation enviable sur le marché international. En 1983, ses exportations de denrées alimentaires ont dépassé 12 milliards de dollars, dont plus d'un tiers étaient des produits transformés. Tandis que les produits bruts canadiens sont exportés principalement en URSS et en Chine, le Canada vend une grande partie de ses produits transformés

aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon.

Les produits de la pêche

Les visiteurs du Salon international de l'alimentation pourront aussi s'étonner de la variété et de l'abondance des produits de la pêche. En effet, le Canada est le plus important exportateur de produits de la pêche du monde, un rang qu'il occupe depuis déjà cinq ans. En 1982, les débarquements de pêche commerciale au Canada s'élevaient à 1 389 300 tonnes. De cette production, environ 80 % (plus de 1,6 milliard de dollars) étaient exportés vers les marchés d'Europe de l'Ouest, des États-Unis, du Japon et d'ailleurs.

Grâce à des techniques perfectionnées, le secteur de la transformation permet de traiter poissons, mollusques et crustacés. Le Canada offre ainsi toute une gamme de produits séchés, fumés, surgelés et en conserves de la plus grande qualité. Le saumon et le homard, par exemple, trouvent nombreux preneurs sur le marché européen. L'industrie a aussi mis au point des innovations, dont les sachets hermétiques, qui servent au conditionnement du homard, et le caviar « doré » fait d'œufs de corégone.

L'industrie de la pêche

La variété des espèces, les techniques de pointe et les produits finis de la plus haute qualité contribuent tous au succès que remportent les produits de la pêche canadiens à l'étranger. Mais c'est une gestion hors pair des ressources halieutiques, trait distinctif de notre industrie, qui lui permettra de conserver sa place de choix. En effet, tandis que les ressources de la majorité des autres pays producteurs accusent une baisse graduelle, celles du Canada ne cessent d'augmenter. On prévoit une augmentation du total des prises admissibles (TPA) du poisson de fond d'au moins 10 % par année, ce qui porterait le TPA de la morue, par exemple, à 570 000 tonnes dès 1985. Ce système de gestion des ressources fait du Canada un fournisseur stable de produits de qualité,



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Les ressources halieutiques canadiennes n'ont de pareil nulle part ailleurs, qu'il s'agisse de poissons ou de crustacés des océans Atlantique, Pacifique et Arctique. La gamme variée de produits de la pêche présentés par le Canada au SIAL 84 comprendra notamment du poisson surgelé et en conserve, du saumon fumé, du homard, de la morue, des mollusques et des crustacés. Parmi ses produits transformés, l'industrie canadienne mettra en vedette des viandes, volaille, fruits, légumes, miel et confitures, sans compter des délices canadiens tels le sirop d'érable, les myrtilles sauvages, le riz sauvage.

aujourd'hui et pour les années à venir.

L'industrie canadienne des pêches opère sur trois grandes régions : la côte de l'Atlantique, la côte du Pacifique et la multitude des lacs du pays.

La côte atlantique du Canada est l'une des plus riches au monde en poissons de fond, en hareng, en homard et en mollusques et crustacés divers. Les prises annuelles s'élèvent à environ 1,2 million de tonnes, la morue étant l'espèce la plus abondante.

Les pêcheries de l'Atlantique emploient plus de 48 500 pêcheurs saisonniers et permanents. Dans certaines régions, c'est

cette industrie qui est le plus important, sinon le seul employeur. Les 700 entreprises de transformation dispersées le long des côtes effectuent, selon le cas, des opérations de séchage, de fumage, de congélation et de mise en conserve des poissons, mollusques et crustacés.

Qui dit côte du Pacifique dit saumon. En effet, les cinq espèces de saumon du Pacifique comptent pour 66 % des quelque 140 000 tonnes de poissons, mollusques et crustacés pêchés chaque année dans cette région. Les débarquements de hareng représentent environ 19 % du total, les œufs

de ce poisson étant très appréciés. Bien que les prises de la côte ouest ne représentent que 10 % de toute la pêche canadienne, elles comptent pour 25 % de sa valeur. L'industrie des pêches de la côte du Pacifique emploie environ 20 000 pêcheurs et 5 000 personnes dans le secteur de la transformation.

Les pêcheries d'eau douce concernent évidemment la région des Grands Lacs, mais également d'innombrables autres lacs. Les espèces principales qu'on y pêche sont le corégone, la perche, l'éperlan, le brochet et le doré.

Concours « Cosmique spécial »

Un groupe de recherche de l'Université Queen's de Kingston, dirigé par le professeur Reginald Smith, a remporté les honneurs du concours « Cosmique spécial » du Conseil national de recherches. Ce concours permet aux gagnants du Canada et d'autres pays de faire réaliser une expérience dans l'espace au cours d'un vol de la navette spatiale américaine.

L'expérience canadienne, prévue pour 1986, a pour but de déterminer s'il est possible, en l'absence de pesanteur, d'obtenir

un mélange uniforme sous forme liquide d'un alliage d'aluminium et d'indium. Les échantillons de cet alliage seront placés dans une cartouche mesurant 0,07 m³ qui sera fixée à l'intérieur de la soute de la navette. La cartouche contiendra également un four, des accumulateurs et du matériel d'enregistrement. La température de l'alliage sera portée à environ 1 000 °C puis abaissée jusqu'à ce que l'alliage se solidifie.

Dans un état d'apesanteur proche de zéro, les gouttelettes qui se seront formées lorsque le mélange d'aluminium et d'indium se sera refroidi, resteront théoriquement là

où elle auront pris naissance, empêchant ainsi la séparation du mélange.

Cette expérience est irréalisable sur terre. Cependant, une fois le mélange homogène obtenu dans l'espace, il sera possible d'empêcher la séparation des deux métaux au retour de la navette sur terre. Les résultats attendus pourraient conduire à la mise au point de composites de meilleure qualité offrant une résistance accrue ou à des utilisations spéciales dont certaines sont très demandées par l'industrie. L'expérience, a été sélectionnée parmi 27 projets dont 18 provenaient d'universités canadiennes.

L'aide au développement soutient l'économie mondiale

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a déclaré, à l'occasion de la parution de la revue annuelle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qu'il « est plus que jamais nécessaire d'aider financièrement le Tiers-Monde ». L'ACDI est au sein du gouvernement le principal organisme responsable de l'aide canadienne aux pays en voie de développement.

M. MacEachen a indiqué que l'aide au développement constituait un élément essentiel de cette coopération internationale qui doit présider à la relance de l'économie mondiale. « Malgré les besoins internes auxquels font face le Canada et les autres pays industrialisés, a-t-il ajouté, c'est la reprise et la croissance économiques globales qui offrent les meilleures chances d'un progrès soutenu ».

Selon l'ACDI, des progrès impressionnants ont été réalisés, malgré le caractère sporadique et inégal de la croissance économique des pays en voie de développement. Ainsi, l'Inde est parvenue à produire toutes les céréales dont elle a besoin, en majeure partie grâce à ses propres efforts,



M. MacEachen

après avoir dû compter pendant des années sur des importations massives de produits alimentaires.

Les progrès réalisés ces dernières années dans le Tiers-Monde, en ce qui a trait à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'espérance de vie et aux taux de mortalité infantile, ont pavé la voie conduisant vers un avenir meilleur. L'aide canadienne a contribué à cette progression.

Voici certains des projets canadiens de développement réalisés en Afrique, en Amérique et en Asie :

- En Afrique de l'Est, le Mozambique reçoit des rails d'acier canadiens pour la remise en état d'une ligne de chemin de fer, ce qui aura pour effet de faciliter le transport des récoltes vers les marchés et de créer des emplois dans les régions éloignées. En Zambie, une société d'Edmonton (Alberta) construit une route qui permettra aux pêcheurs des lacs de transporter leurs prises vers les marchés. Par ailleurs, l'Entraide universitaire mondiale du Canada reçoit des fonds de l'ACDI pour envoyer des enseignants canadiens au Zimbabwe.

- En Afrique francophone, l'École polytechnique de Montréal coopère avec le Sénégal à la formation d'ingénieurs qui travailleront au développement industriel et rural. En Haute-Volta, l'ACDI a financé plus de trente projets d'organisations non gouvernementales canadiennes dans les domaines du déve-

loppement communautaire, de la santé, de l'agriculture, des coopératives et de l'éducation. Au Rwanda, un projet doit permettre de remédier à la pénurie de terres arables grâce à la transformation de marécages en terres agricoles.

- En Amérique, l'ACDI a consenti des fonds pour améliorer l'infrastructure économique des îles du Vent et Sous-le-Vent, notamment pour des programmes encourageant la culture du cacao à la Grenade et de la noix de coco à la Dominique. Grâce à une subvention, une école colombienne de menuiserie accueillera 500 étudiants par an.

- En Asie, l'ACDI fournira des fonds au Bangla Desh qui permettront à quelque 3 000 coopératives d'agriculteurs sans terres, dont environ 400 seront exclusivement composées de femmes, d'obtenir des crédits, de l'assistance technique et de la formation. Au Pakistan, l'ACDI participe à un programme visant l'immunisation de plus de quinze millions d'enfants contre la poliomyélite. En Inde, l'ACDI intervient monétairement pour appuyer le programme gouvernemental de prêts aux petits agriculteurs, en particulier à des fins d'irrigation.

L'aide fournie directement par le gouvernement du Canada à des gouvernements de pays en voie de développement s'est élevée à 716 millions de dollars. L'aide de pays à pays acheminée par d'autres filières, comme les organisations non gouvernementales de développement, les universités et les organismes d'aide humanitaire du Canada et de l'étranger, a atteint 370,2 millions de dollars.

Les agriculteurs s'entraident

Après avoir reçu chez eux, en 1979, des cultivateurs des pays en voie de développement, un groupe de cultivateurs de l'Île-du-Prince-Édouard a décidé de s'engager plus profondément pour aider à résoudre les problèmes alimentaires. Ils ont créé l'Association d'entraide des agriculteurs, qui s'occupe de lever des fonds pour financer des projets de développement à petite échelle au Kenya et en Tanzanie. L'an dernier, ils ont recueilli 23 000 \$. Comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est engagée à faire une contribution correspondant au triple des fonds recueillis, l'Association a ainsi obtenu près de 100 000 \$ qui lui ont permis de fournir aux agriculteurs africains du matériel de base pour la production alimentaire.

« La plupart du temps, les agriculteurs du Tiers-monde ne peuvent pas assurer l'autonomie alimentaire de leur pays simplement parce qu'ils ne disposent pas des outils



Fermes de l'Île-du-Prince-Édouard.

nécessaires pour le faire, » a déclaré M. Adrian Van Ekris, président du groupe.

En 1981, un groupe de 22 agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard a visité l'Afrique de l'Est et un groupe de 22 producteurs africains leur a rendu la politesse en venant dans leur province. Depuis lors, l'Association d'entraide prête main-forte aux producteurs kenyens et tanzaniens. Les fonds recueillis sont acheminés directement à ses partenaires dans ces pays pour encourager les exécutants de petits projets autonomes locaux à accroître la production alimentaire.

D'après M. Van Ekris, producteur laitier de Covehead (Île-du-Prince-Édouard), les projets en cours au Kenya portent notamment sur l'élevage de la volaille, le jardinage, l'établissement de pépinières d'arbres fruitiers et la fabrication de charrues à bœufs.

« Les projets qui seront financés en Tanzanie en sont au stade des propositions. Ils devraient comporter l'établissement d'ateliers de fabrication de petits outils agricoles », a poursuivi M. Van Ekris.

Entrée en service de la centrale LG 4, à la baie de James

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, inaugurerait le 27 mai la centrale hydro-électrique LG 4, le dernier ouvrage de la Phase I du complexe de la baie de James, marquant ainsi un temps d'arrêt dans la série québécoise des grands travaux hydro-électriques.

infrastructure aura permis à une population, qui au plus fort des travaux comptait 20 000 personnes, de vivre et de travailler dans une région totalement isolée.

Douze ans plus tard, la première phase du complexe La Grande, d'une puissance de 10 282 mégawatts, est presque terminée.



LG 4, c'est d'abord la fin de la Phase I de la baie de James construite au coût de 10 milliards de dollars, mais aussi la fin d'une époque pour Hydro-Québec qui aura été un grand bâtisseur pendant plus de vingt ans. La société hydro-électrique dispose maintenant d'importants surplus, de sorte qu'elle a reporté de plusieurs années toute nouvelle construction.

L'époque des grandes réalisations hydrauliques a commencé par la modernisation et l'agrandissement de la centrale de Beauharnois à la fin des années 1950. Ont suivi les centrales Bersimis 1 et 2, sur la côte nord du Saint-Laurent.

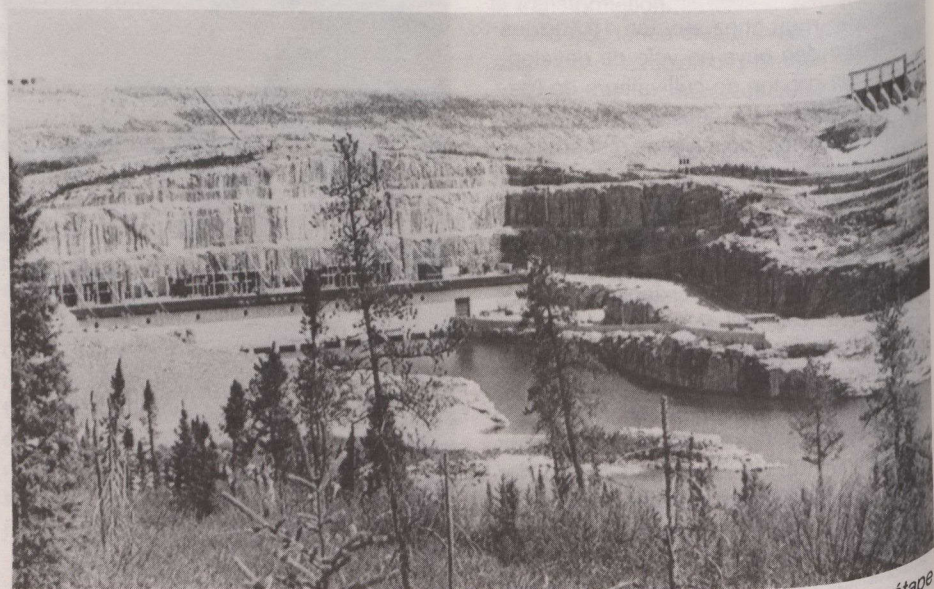
Le complexe Manic-Outardes, d'une puissance de 5 500 mégawatts, a nécessité la construction de sept centrales. Les travaux ont duré presque 20 ans pour se terminer, en 1978, par la mise en service d'Outardes 2.

La baie de James, située à 950 kilomètres au nord de Montréal, est l'ouvrage le plus ambitieux mené à terme par Hydro-Québec et sa filiale, la Société d'énergie de la baie de James (SÉBJ).

Construction et capacité du complexe
Il aura fallu au départ mettre en place tout un réseau de 1 500 kilomètres de routes dans la taïga, des ponts, des aéroports, 14 campements et cinq villages. Cette

Ce n'est qu'en 1985 que tous les groupes de turbines de la centrale LG 4 tourneront.

Trois centrales ont été construites au cours de la Phase I : LG 2, LG 3 et LG 4. À chacun de ces trois sites, un barrage rehausse le plan d'eau immédiatement en amont de la centrale et permet de constituer un réservoir. La rivière se transforme en une gigantesque cascade à trois niveaux.



LG 4 est situé en pleine taïga, à 950 kilomètres au nord de Montréal. C'est la dernière étape d'une entreprise d'envergure gigantesque.

Une des digues qui retient le réservoir d'eau servant à approvisionner les turbines est la plus impressionnante de tout le complexe. Elle mesure 1 900 mètres de longueur et 125 mètres de hauteur.

Construit à l'aide de 21 millions de mètres cubes de remblai, le barrage lui-même présente une forme pyramidale qui s'étend sur 3,8 kilomètres.

Huit autres digues, construites elles aussi à partir de matériaux prélevés sur place, entourent un réservoir dont la superficie est de 765 kilomètres carrés.

L'ouvrage est aussi équipé d'un évacuateur de crues monumental dont les quatre vannes de 13 mètres sur 20 mètres peuvent laisser passer 7 220 mètres cubes d'eau à la seconde, à peu près l'équivalent du débit du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Montréal. La prise d'eau est, elle aussi, assez particulière. Totalement entourée d'eau, elle se trouve à 40 mètres du barrage. Une fois entrée, l'eau suit un tunnel de 190 mètres de long avant de se diriger par les conduites forcées vers la centrale. Ces conduites creusées dans le roc ont un diamètre de près de huit mètres et une longueur de 315 mètres. L'eau dévale ensuite une chute verticale de 116 mètres afin de créer la pression nécessaire pour que chaque turbine produise 402 000 chevaux-vapeur.

Chaque turbine de type Francis est associée à un alternateur de 294 500 kilowatts. L'ensemble des groupes assure une puissance de 2,65 millions de kilowatts pour une capacité annuelle de 14,1 milliards de kilowattheures.

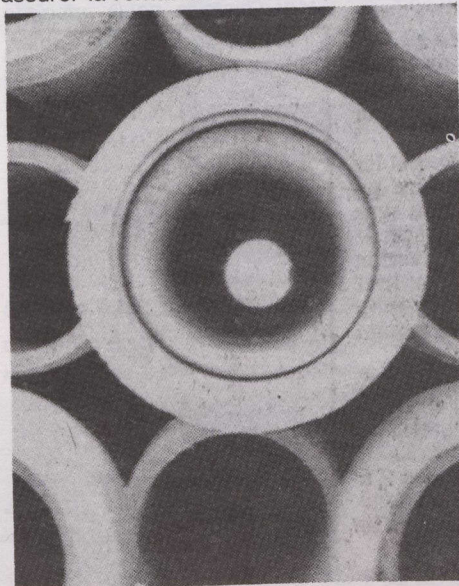
Trois lignes acheminent l'électricité vers le poste de manœuvre Tilly d'où partent deux

Production industrielle d'une fibre d'amiante non toxique

Le projet de fibre d'amiante non toxique mise au point par la Société nationale de l'amiante (SNA), qui est vital pour cette importante industrie au Québec, entrera dans sa phase industrielle en juin.

En effet, à partir du mois de juin, la SNA commence à produire journalièrement une tonne de la nouvelle fibre, à son Centre de recherches. Cette production devrait permettre aux utilisateurs d'amiante d'obtenir des échantillons de taille industrielle afin de pouvoir apprécier les caractéristiques de la nouvelle fibre.

Lors d'une récente entrevue, M. Daniel Perlstein, président-directeur général de la SNA, a dit tout l'espoir que cette société de gestion regroupant les intérêts du gouvernement du Québec dans l'industrie de l'amiante a dans ce projet. Le passage à l'étape industrielle de ce projet est un pas important franchi par la SNA, car les chercheurs éprouvaient des difficultés à produire cette fibre en quantité suffisante pour en assurer la rentabilité économique.



L'avenir de l'industrie de l'amiante, celui de la fabrication de tuyaux d'amiante-ciment, dépend du succès de la nouvelle fibre non toxique mise au point par le Centre de recherches de la SNA.

Jusqu'ici, la SNA a réussi à démontrer que sa nouvelle fibre d'amiante est non toxique au niveau cellulaire. Les recherches actuelles portent sur les réactions d'animaux à l'inhalation de la nouvelle fibre, mais il faudra attendre 1986 avant que des conclusions définitives puissent être tirées quant au degré de toxicité de cette fibre modifiée. Une équipe agréée par le Marché commun est actuellement à l'œuvre en Italie. La SNA

espère pouvoir conclure prochainement un autre contrat avec les Charbonnages de France. La SNA est également engagée dans des négociations avec des chercheurs américains. Pour prouver hors de tout doute la non-toxicité de la nouvelle fibre, chaque pays devra l'étudier et vérifier si elle correspond à ses propres normes.

L'investissement consenti jusqu'à maintenant par la SNA, via son laboratoire de recherches de Sherbrooke (Québec), dans la mise au point de cette fibre non toxique, dépasse un million de dollars. Toutefois, selon M. Perlstein, l'effort consenti à ce projet va s'accélérer à partir de maintenant et il en coûtera au moins deux millions de dollars par année d'ici 1987 afin de le mener à terme.

L'opération supplémentaire permettant de rendre la fibre d'amiante non toxique, grâce à l'imprégnation par un gaz qui en change la structure chimique, coûte environ 100 \$ la tonne. Ce coût ajouterait environ 20 % au prix actuel de 550 \$ d'une tonne d'amiante destinée à la production d'amiante-ciment. Le président directeur-général de la SNA estime que cette augmentation ne nuirait pas à la compétitivité de l'amiante, les acheteurs de produits industriels payant actuellement un prix beaucoup plus élevé pour des substituts de celle-ci. Par exemple, la SNA fabrique actuellement du papier d'amiante, vendu 750 \$ la tonne. Un substitut de ce papier se vend 1 350 \$ la tonne.

Selon M. Perlstein, il n'y a aucun doute qu'il existe actuellement une industrie des substituts de l'amiante, certains très efficaces comme la fibre de verre, qui est non seulement non toxique mais également plus économique que l'amiante. Toutefois, plusieurs de ces produits ont une vie éphémère et pourraient même s'avérer éventuellement plus toxiques que l'amiante.

« On vit actuellement une période intermédiaire où beaucoup de gouvernements ont réglementé l'amiante, mais n'ont pas encore réglementé les substituts », de dire M. Perlstein. Cependant, la situation commence à changer et, par exemple, le Danemark est en train de réglementer toutes les fibres minérales naturelles autres que l'amiante. En France, une enquête publique a été mise sur pied afin que soient étudiés les dangers des substituts de l'amiante.

« Pendant une période assez longue, les entreprises produisant des substituts à l'amiante vont voir leurs affaires fructifier. Il faudra un certain temps avant que ces substituts soient classifiés de la même manière que l'amiante », de conclure M. Perlstein.

autres lignes en direction de Québec via Chibougamau et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La deuxième au Québec

LG 4, qui ajoute au réseau d'Hydro-Québec une puissance de 2 650 mégawatts, est, après LG 2, la deuxième centrale en importance au Québec et la troisième au Canada après Churchill Falls. Comme LG 3, il s'agit d'une centrale de surface, tandis que LG 2 est la plus importante centrale souterraine au monde. LG 4 possède neuf groupes turbine-alternateur qui seront mis graduellement en service et pourraient pourvoir aux besoins en énergie de 900 000 foyers. Les travaux de construction auront duré sept ans. Les investissements d'Hydro-Québec, pour les prochaines années, visent surtout l'amélioration du réseau et du service à la clientèle. L'écoulement de ses surplus, tant sur le marché québécois qu'aux États-Unis, constitue actuellement sa principale préoccupation. Les programmes commerciaux abondent dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. D'importants contrats d'exportation d'énergie excédentaire ont été signés avec la New York Power Authority (NYPA) et avec le New England Power Pool (NEPOOL). D'autres, dans le but d'écouler de l'énergie ferme, sont en train d'être négociés avec ces deux organismes et Hydro-Québec a conclu une entente d'exportation d'énergie ferme avec le Vermont.

Hydro-Québec est la plus grande entreprise du Québec. La puissance de son réseau dépasse les 21 000 mégawatts et son actif atteint 25 milliards de dollars. Lors de sa création en 1944, Hydro-Québec avait 249 000 abonnés, alors qu'actuellement, la société en compte plus de 2,2 millions.

Oiseaux de fer, oiseaux de chair

À l'aéroport de Toronto, on utilise, depuis trois ans, les faucons pèlerins pour chasser les mouettes du lac Ontario et les outardes de passage. Ces oiseaux sont devenus la plaie des aéroports. Qu'ils frappent de plein fouet le cockpit d'un petit avion, et c'est suffisant pour causer un écrasement. Lorsqu'ils sont aspirés par les énormes moteurs des grands courriers, ils causent à ces derniers de sérieux dommages. L'an passé, les compagnies aériennes ont dépensé des millions de dollars en réparation. Les faucons pèlerins peuvent en fait repérer une mouette à deux kilomètres de distance. Ceux-ci ne sont cependant pas dressés pour les attaquer, mais la simple vue d'un faucon suffit à éloigner les mouettes pendant des heures.

On fête tout le long du Saint-Laurent

Le 450^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Nouveau-Monde, qui sera célébré en grand à Québec, est déjà un catalyseur pour bon nombre de populations riveraines du Saint-Laurent.

Les villes de Gaspé, cela va de soi, de Matane et de Rimouski en particulier, s'affairent à élaborer des programmes d'activités.

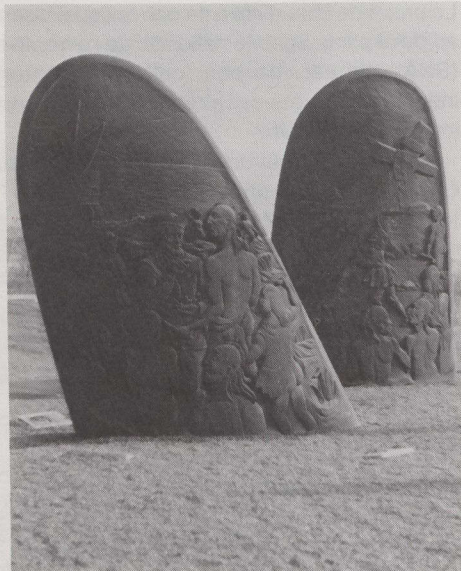
Personne ne veut « rater le bateau » et des sociétés responsables des fêtes ont été formées.

À Gaspé

Une impressionnante manifestation culturelle préparée par toutes les écoles de l'est du Québec, avait lieu à Gaspé les 16 et 17 juin. Cette initiative de la Commission scolaire régionale de la péninsule a entraîné la mobilisation d'environ 250 étudiants de tous les coins de la Gaspésie et du bas Saint-Laurent. Ces derniers ont élaboré une majestueuse fresque historique qui fait revivre aux spectateurs l'histoire de chacune des régions concernées, avec ses légendes et les événements qui l'ont marquée et qu'on interprète par le biais de médias artistiques divers : chant, danse, folklore, mime, musique, art visuel.

Village micmac

Pour mettre en valeur et faire connaître la culture amérindienne du Québec, la bande des Micmacs de Gaspé, en collaboration



À Gaspé, un monument érigé à la mémoire de Jacques Cartier, dont on voit ici un détail, se compose de six stèles immenses, en fonte, aux formes dolméniques. Les bas-reliefs racontent l'histoire de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier, selon ses récits de voyage.

avec la Corporation Gaspé 84, reconstituera un village micmac de l'époque de Cartier. Ces autochtones de la famille des Algonquins feront revivre, dans un authentique campement, les coutumes qui étaient les leurs au XVI^e siècle. Le campement sera



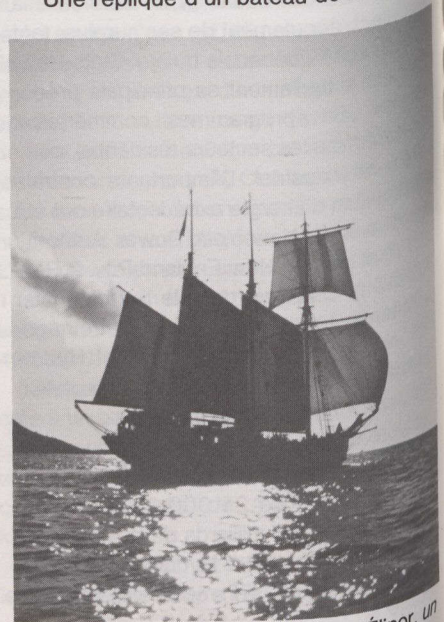
Un village Micmac de l'époque de Jacques Cartier.

ouvert aux visiteurs durant tout l'été, du matin à la tombée du jour, puis sera démantelé à la fin de la saison, et reconstitué l'année suivante.

À Matane

C'est bien peu, 450 ans. Les citoyens de Matane salueront la venue de Cartier, bien sûr, mais ils ont décidé de remonter plus loin. Beaucoup plus loin. Ils évoqueront aussi la venue des Vikings dans leurs parages, autour de l'an 1000. Celle-ci eut lieu peu après l'époque où le célèbre Érik le Rouge, banni de Norvège, puis d'Islande pour meurtres, parcourait le Groënland pendant que s'écoulaient ses trois années d'exil. Plus tard, d'autres Vikings se sont rapprochés de nos côtes, certains pour s'y fixer.

Une réplique d'un bateau de commerce



Rimouski compte sur la venue de l'Élinor, un grand voilier de classe B.

scandinave, le KnOrr, long de plus de 10 mètres et respectant, à ce qu'on dit, les détails techniques de construction du Xe siècle, a été construit à Matane. Il représente la ville lors des rassemblements des grands voiliers, à Gaspé et à Québec en juin. Le KnOrr naviguera tout l'été sur le Saint-Laurent.

De plus, on verra un peu partout des parsonnages portant l'un des 24 costumes d'époque créés pour la Corporation des fêtes populaires de Matane 1534-1984.

Les costumes seront portés par les guides touristiques lors d'un bal costumé et lors des spectacles son et lumière, à la marina de Matane, qui commémoreront le premier voyage de Jacques Cartier en terre Amériqne.

Un spectacle son et lumière présentera pendant vingt à trente minutes, en sept

(suite à la page 8)

Solange Lefebvre à Paris

La Galerie des services culturels du Québec à Paris présente une exposition de Solange Lefebvre, artiste émailleur, sur le thème de l'arbre, jusqu'au 22 juin 1984.



Solange Lefebvre

Native de la Mauricie au Québec, Solange Lefebvre laisse transparaître ses émotions avec cet art du feu qu'est l'émail. Elle s'émerveille facilement et toute sa sensibilité se traduit avec spontanéité dans ses émaux. Elle privilégie la campagne québécoise de son enfance et la recherche de l'authenticité. Le cheminement de son œuvre artistique lui permet d'exploiter des techniques personnelles qu'elle affectionne tout particulièrement. La complicité du feu sur le métal et le cristal



Solange Lefebvre multiplie les études sur l'arbre, force fondamentale de la vie. devient passion. La luminosité, la noblesse, d'énergie inépuisable.

Solange Lefebvre a commencé ses recherches en émail sur cuivre en 1975 sans être auparavant passée par le dessin ou la peinture. Deux ans plus tard, elle participe à une première exposition de groupe. Aussitôt, elle pense à se perfectionner dans des stages qu'elle fait à Québec et à Montréal en 1978 et 1979. L'année suivante, on la trouve en stage à Limoges, où elle participe à la Biennale de l'émail, expérience qu'elle répétera en 1982, et de nouveau cet été, en juillet. L'année dernière, elle participait également à la Biennale de Laval, au Québec. Pendant ce temps, elle exposait à quelques reprises à Québec et à Trois-Rivières et surtout à la Galerie du Parc.

L'émail sur cuivre, technique traditionnellement fort populaire, connaît un renouveau au Québec depuis une vingtaine d'années. Il faut avoir une grande maîtrise des arts du feu pour accéder à un maximum de finesse et de subtilité.

Les œuvres qui ont été sélectionnées



Solange Lefebvre, Doux Réveil, émail sur cuivre.

pour cette exposition représentent toutes des arbres. Nu, dépouillé de ses feuilles, l'arbre est pour Solange Lefebvre la force fondamentale de la vie. Elle précise que « les arbres sans feuilles reflètent l'homme à l'état naturel, authentique, sans masque ni maquillage. La force de l'arbre est dans son tronc et ses branches ».

Solange Lefebvre utilise les techniques de l'émail de basse-taille et de l'émail cloisonné. La première lui permet de multiples et chatoyants jeux de transparence par la cuisson d'émaux translucides sur une plaque de cuivre, elle-même gravée, martelée et ciselée. La seconde lui permet de jouer sur les contrastes et la profondeur grâce aux fils de cuivre qui déterminent les réserves et dessinent courbes et lignes droites.

Nouvelles brèves

Le groupe montréalais de génie-conseil SNC a signé un contrat avec la Chine pour mettre au point un procédé de gazéification catalytique de la houille. Cette entente s'inscrit dans le cadre des efforts actuels de la Chine pour améliorer son efficacité énergétique.

Radio-Canada ouvrira un nouveau centre de production à Halifax d'ici septembre 1985. Un journaliste sera affecté à Moncton dès

septembre pour améliorer le contenu et la qualité des nouvelles et de l'émission d'affaires publiques de 90 minutes intitulée *À marée haute*, afin de s'assurer que plus de sujets qui pourraient intéresser la Nouvelle-Écosse soient traités. Une équipe de journalistes et de réalisateurs déménagera à Halifax un an plus tard pour améliorer la quantité et la qualité des services radiophoniques de cette province en français.

La parade des grandes voiliers devant Québec, le 30 juin prochain, s'échelonne sur 45 kilomètres. Le premier navire à défilé devant l'estrade d'honneur le fera à compter de midi alors que le dernier passera trois heures plus tard. Toutes les manœuvres préalables au défilé s'effectueront dans la nuit du 29 au 30 juin. Le bateau-pompe de la garde-côtière *Ville-Marie* ouvrira le défilé, suivi du voilier *Blue Nose* de la Nouvelle-Écosse.

Dans une perspective à court et à moyen terme, le Canada est une terre « pleine de promesses » pour l'investissement japonais, a déclaré l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Kiyoshisa Mikanagi, qui s'adressait à Montréal à des étudiants de l'Université Concordia. L'ambassadeur faisait référence aux conclusions d'une mission japonaise venue au Canada il y a deux ans. Il a par ailleurs souligné que les manufacturiers d'automobiles de son pays observe-

raient de très près les résultats d'un investissement de vingt millions de dollars en cours en Colombie-Britannique (construction d'une usine de fabrication de roues d'aluminium par Toyota). M. Mikanagi a noté que le Canada, dont le surplus commercial dans ses échanges avec le Japon a été de 357 millions de dollars en 1983, est l'un des trois pays industrialisés, avec l'Afrique du Sud et l'Australie, à maintenir constamment un surplus commercial dans ses échanges avec le Japon. Le Canada a exporté pour 4,767 milliards de dollars de marchandises au Japon en 1983 alors que les importations ont été de 4,41 milliards de dollars. L'ambassadeur a d'autre part admis que le volume de produits finis (210 millions de dollars pour cette même année) envoyés au Japon par le Canada est resté faible.

On fête... (suite de la page 6)

tableaux, une fresque du premier voyage de Cartier aux « Terres Neuves ».

À Rimouski

La *Fête du Vent* sera célébrée à Rimouski, du 4 au 8 juillet et, au cours de l'été, diverses manifestations nautiques sont au programme. (*Challenge Labatt Canada*, le 7 juillet; Championnat de courses, du 7 au 15 juillet; Championnat régional de planches à voile, les 7 et 8 juillet).

Rimouski recevra aussi des grands voiliers. On a déjà confirmé que le célèbre *Blue Nose II* y fera escale les 4 et 5 juillet, au retour de Québec, et des démarches ont été entreprises pour que s'y arrête aussi le *Dar Mloziezy*, magnifique trois-mâts polonais d'environ 115 mètres. On compte également sur la venue du *Jacques-Cartier* et de l'*Étiefnor*, deux grands voiliers de classe B.

Billes de cèdre rouge, direction : Vancouver



Dix-neuf billes gigantesques de cèdre rouge ont récemment été livrées à Vancouver en vue de la construction de certains édifices dans le cadre de « Expo 86's FolkLife Festival ». Ces billes, qui viennent de la région d'Alberni, située sur l'île de Vancouver, se verront transformées en poutres de charpente de toit, en linteaux et en colonnes en vue de l'édification du « Native Theatre », une construction indienne typique de la côte pacifique.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304